Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE

N° 47

LAUSANNE

20 Novembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *La pensée et la polyglossie. — Considération sur l'Allemagne. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Leçons pour les trois degrés : Le chauffage. Vocabulaire. Elocution. Récitation. Rédaction. Orthographe. Arithmétique. Comptabilité.*

LA PENSEE ET LA POLYGLOSSIE [1]

Cette œuvre est le résultat de recherches expérimentales poursuivies assidûment depuis plus de dix ans. Celles-ci, jointes à une riche documentation fournie par les ouvrages de psychologie moderne les plus autorisés, ont permis à l'auteur de formuler des conclusions pratiques d'une valeur incontestable pour le maître d'école, le professeur de langue, le rédacteur d'ouvrages d'enseignement. C'est pourquoi nous nous décidons à en parler aux lecteurs de l'*Educateur* avec quelque détail.

Dans une *introduction* concise et claire, M. Epstein expose l'état actuel des méthodes généralement employées pour l'enseignement des langues et cherche à démontrer la nécessité d'une psychologie rationnelle ou scientifique pour justifier les procédés que l'on recommande.

« La recherche d'une méthode psychologique ou rationnelle s'impose ici d'autant plus que l'école moderne, ayant à peine secoué partiellement le fardeau classique, l'a remplacé pas les langues vivantes ; et il en résulte que les errements des méthodes causent un préjudice incalculable à la jeunesse qui dépense dans l'étude des langues le meilleur de son temps et de son énergie si nécessaires pour apprendre les choses indispensables. »

Les résultats acquis par la psycho-physiologie du langage en faveur de la pédagogie sont résumés dans les termes suivants qui, dans leur concision, n'omettent rien d'essentiel :

[1] *Essai psychologique et didactique*, par Ishac Epstein, lauréat de l'Université de Lausanne. — Lausanne, Librairie Payot & Cie.

« Depuis que la didactique, se basant sur l'observation et l'expérimentation, tend à devenir scientifique, on commence à appliquer à l'enseignement et tout spécialement à la méthodologie de la langue les résultats acquis par la psychophysiologie du langage. Celle-ci a fourni à la pédagogie des faits d'une importance capitale, tels que l'existence de l'idée indépendamment du terme qui la désigne; la pluralité et la diversité des mémoires ; la distinction entre les types intellectuels, dont on commence à peine à tirer les conséquences didactiques ; l'existence du sens musculaire et d'une mémoire correspondante, susceptible à elle seule de révolutionner tout notre système d'éducation. C'est grâce à la différenciation des mémoires que la dictée, si en honneur dans la vieille école, a été abolie comme moyen d'enseignement de l'orthographe ; la distinction entre la voie impressive et la voie expressive du langage, plus encore que le discernement de ses quatre modalités — auditive, visuelle, phonique et graphique — promet d'être très féconde en applications méthodologiques. »

M. Epstein, très au courant de la valeur de ces demi-découvertes, s'est arrêté surtout à celle de la modalité *impressive* et *expressive* dans l'étude d'une langue; avec la loi des *associations concurrentes* dont le rôle est constant en cette matière, nous trouvons bien des explications dont la clarté et la solidité logique persuadent le lecteur. Au reste, ce qui frappe après la lecture des premières pages déjà, c'est bien le caractère scientifique de l'œuvre : expériences multipliées, contrôlées par des recherches documentaires, rapprochement de phénomènes semblables, vérification des faits sur des sujets de milieux très divers, déductions prudentes, applications didactiques variées.

N'est-ce pas là une œuvre de première main, originale en ceci, qu'elle applique la méthode scientifique à un ordre de faits psycholinguistiques. Jusqu'ici, on se bornait à émettre des opinions de prime-saut, appuyées sur des exemples pris à gauche et à droite, sans beaucoup d'ordre et de rigueur. Voici un essai de démonstration rationnelle, où le parti-pris semble absolument nul. Il suffit de lire les conclusions des chapitres et peut-être mieux, celles qui terminent l'ouvrage, pour écarter de notre esprit tout soupçon de cette nature.

On sera curieux de chercher d'abord quelle utilité pour l'enseignement peut procurer une telle étude, et l'on verra bien vite que, à ce seul point de vue, la portée de cette œuvre d'apparence modeste, est considérable. Si elle ne condamne pas absolument toutes les habitudes consacrées, elle fait le procès de certains usages encore

en honneur dans nos écoles. Elle tente d'établir une méthodologie spéciale appliquée à l'étude des langues, en se fondant d'une part sur de multiples témoignages recueillis surtout verbalement, d'autre part sur des ouvrages sérieux, qui touchent soit au domaine psychologique, soit à celui des langues anciennes et modernes. L'auteur étant à la fois polyglotte, psychologue, instituteur, se trouvait très bien placé pour entreprendre une œuvre aussi complexe.

Il ne faut pas songer à résumer dans un article la matière contenue dans un livre qui est lui-même d'une remarquable concision. Qu'on me permette de mentionner seulement les thèses qui m'ont surpris, parce qu'elles contredisent la plupart des opinions courantes.

Ecoutez la teneur de la première conclusion générale :

« Etant donné qu'une seule langue suffit pleinement au développement intellectuel et moral de l'individu, l'étude des langues étrangères doit être considérée au point de vue rationnel et éducatif, comme une très grave perte de temps et d'énergie. En outre, fournissant à l'esprit des voies mentales nouvelles, la langue étrangère occasionne dans l'idéation une multitude d'actions concurrentes qui entravent la pensée et, en tout cas, la ralentissent. *La polyglossie est une plaie sociale.* »

Cette seule affirmation serait de nature à ameuter contre celui qui la profère un *tollé* effroyable ; mais la sereine science, appuyée du témoignage d'érudits, de polyglottes de toutes classes, vient dire aux dénégateurs : « Calculez, avant de protester, combien d'heures, de jours, d'années, vous avez consacrés à l'étude d'une langue étrangère. En quoi *votre pensée* en a-t-elle été enrichie, éclairée, et votre *langage* y a-t-il gagné ? » Sur ces points toujours controversés, le docteur Epstein a abouti à une conclusion nette. Toutefois il a soin d'en amortir le choc en disant sitôt après :

« La vie pratique nécessitant la connaissance des langues étrangères, on doit en atténuer le préjudice en bornant leur étude aux besoins réels. »

Il faut cependant être singulièrement sûr de son fait pour oser parler de *préjudice* causé par la connaissance d'une nouvelle langue ! Et l'on verra s'élever longtemps encore et de tous côtés bien des déclarations contraires à celle-ci. Pour moi, qui n'ai aucune autorité en ces choses, j'en viens à croire qu'il y a dans ce mot une part de vérité, mais je ne puis pas en donner des preuves

concluantes. La tâche serait plus facile en ce qui concerne la troisième conclusion que voici :

« La polyglossie est particulièrement préjudiciable aux jeunes enfants; leurs habitudes mentales en formation suivant les voies de la langue maternelle sont troublées par les procédés concurrents de langue étrangère; également sollicitée par des tendances opposées, la pensée, de même que la faculté expressive, subit un arrêt dans son évolution progressive, — On devrait établir expérimentalement l'âge minimum auquel un enfant peut commencer à apprendre une langue étrangère. »

A la bonne heure ! Cette fois, ma conviction, née d'expériences faites avec de jeunes écoliers bilingues, est définitivement assise : la déclaration du docteur Epstein est une frappante confirmation de ce que j'ai constaté. Et j'ose dire que pour cette troisième conclusion à elle seule, l'auteur mérite toute la reconnaissance des parents et des éducateurs. Saura-t-on tout le tort intellectuel et parfois moral causé aux petits enfants de « bonne famille » par la manie de les confier à des bonnes ou à des institutrices étrangères ? Si l'on émettait encore des doutes sur ce point, la réfutation du docteur Epstein, lue sans parti pris, fera tomber bien des erreurs.

Toujours à propos des idées « paradoxales » contenues dans les conclusions didactiques, voici qui fera dresser l'oreille à maints professeurs de langues anciennes :

« La traduction doit être bannie de l'enseignement classique; elle y est particulièrement préjudiciable par sa *fragmentation* occasionnant, durant la leçon, 100 à 150 brusques passages d'une langue à l'autre; mais elle y est désastreuse par le fait que les trois quarts du temps consacré à l'idiome antique se trouvent usurpés par la langue maternelle. »

Et, pour éviter cet inconvénient, l'auteur conseille de débuter en langue étrangère par la lecture d'un ouvrage facile, lu préalablement en langue maternelle, et il ajoute :

« Pour procéder plus méthodiquement, on devrait composer dans les langues classiques, à l'usage des autodidactes, des livres élémentaires où la signification des termes ressort du contexte compris à l'aide d'une illustration abondante; ce seraient des albums de l'antiquité munis de descriptions très simplifiées. Les choses antiques et les mots anciens seront étudiés simultanément. »

(*A suivre.*) U. Briod.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ALLEMAGNE.[1]

Les grands corps politiques croissent et dépérissent comme les individus; or celui qui occupe le centre de l'Europe est maintenant dans sa période de progrès

[1] *Une page d'Elisée Reclus*, écrite entre 1875 et 1884, intéressante à relire. (Extrait de la « Nouvelle géographie universelle », Hachette & Cie, 1884. Tome III, p. 949.)

et tout semble annoncer que longtemps encore il gardera la force d'impulsion qui l'anime : à l'intérieur, il n'a point d'ennemis redoutables à combattre, et s'il n'a pas d'amis naturels en dehors de ses frontières, du moins a-t-il pour alliés tous les adorateurs de la victoire, tous les courtisans du succès, tous ceux que la crainte de l'avenir oblige à la prudence. L'ère des annexions ne paraît pas être close, et des millions d'hommes, surtout vers le Sud, dans la direction du Danube et de la mer Adriatique, se demandent s'ils auront bientôt à changer de maître, à grossir la foule des sujets dans le nouvel empire. Ainsi s'accroîtra le rôle de l'Allemagne dans le monde politique, jusqu'à ce que le sceptre passe à un autre Etat, peut-être à la « sainte Russie », centre d'un cercle de contrées et de peuples plus étendu, qui comprend à la fois une grande partie de l'Europe et du continent d'Asie. Et tandis que l'Etat germanique suivra ses destinées, que sera le sort des Allemands eux-mêmes ? Auront-ils plus de liberté ? Dominés par un si haut pouvoir, gagneront-ils en bonheur, en dignité, en valeur morale ? Leur rêve s'est accompli : le « saint empire romain », qu'ils cherchaient à ressusciter, vient de renaître, moins vaste, mais plus puissant qu'autrefois. Se trouveront-ils satisfaits de la réalisation de leur idéal, ou bien, cessant de regarder vers les jours passés pour se tourner vers ceux de l'avenir, enseigneront-ils aux peuples voisins, puisqu'ils croient à leur hégémonie, que la vraie gloire n'est pas de se dire les sujets d'un maître puissant et de se faire craindre, mais qu'elle est d'être libre et de se faire aimer.

Communiqué par Charles-H. Weber.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Sainte-Croix**. — *La dernière classe*. — Le samedi 31 octobre, M. Emile Pahud, doyen des régents vaudois, a tenu sa dernière classe. Si l'on songe qu'il fut régent à Sainte-Croix pendant quarante-huit ans, on comprendra quelle émotion a dû être la sienne, en disant adieu à ce vieux collège, où il a passé une bonne partie de sa vie.

C'est le 1er novembre 1861, que M. Pahud débuta comme régent dans le petit village d'Arissoules, non loin d'Yvonand. Le salaire était modique : 300 fr. plus l'écolage d'une quinzaine d'enfants, Il est vrai que c'était encore le temps où, chaque fois qu'on *faisait boucherie*, on portait au régent quelque bon morceau...

A cette époque, après avoir dirigé une classe pendant cinq ans consécutifs, on obtenait une attestation qui équivalait au brevet. Le jeune régent d'Arissoules allait être confirmé pour la cinquième année, lorsqu'arriva la loi de 1865, qui supprima ce privilège. M. Pahud prit le chemin de l'Ecole normale, et, au printemps de 1867, il obtenait son brevet. C'est alors qu'il monta à Sainte-Croix, passa un examen, et fut appelé à diriger la IIme école de garçons. Le salaire n'était plus celui d'Arissoules, heureusement ! Un régent retirait 900 fr. et l'écolage de 3 fr. par élève. Six ans plus tard, M. Pahud prenait la direction de la Ire classe, à la tête de laquelle il est resté jusqu'à aujourd'hui.

Cinquante-deux ans d'enseignement primaire ! Que de temps au service du pays ! Que de désillusions, dans cette tâche ingrate de l'éducation ! Et pourtant aussi que de marques d'encouragement, de la part d'anciens élèves recon-

naissants ou d'ailleurs ! M. Pahud en a fait la douce expérience, quand, il y a deux ans, il fut invité par ses écoliers des premières années (plus d'un hélas ! est déjà grand-père) à participer à un banquet où l'on se plut à remuer la cendre des vieux souvenirs... C'était pour le maître d'école la célébration de sa cinquantième année d'enseignement. Les autorités cantonales et municipales, ainsi que le corps enseignant, tinrent aussi à lui montrer combien on appréciait une aussi belle carrière.

Et ce matin, dans la salle d'école toute décorée de verdure, une cérémonie a eu lieu, montrant à celui qui s'en va toute la reconnaissance des autorités. La Commission scolaire *in corpore*, M. Meyer, inspecteur des écoles, les délégués de de la Municipalité, les instituteurs du village, tous étaient là. Et nous pensions à *La dernière classe*, de Daudet, où les représentants du petit village d'Alsace étaient venus prendre congé du vieux maître.

Au nom des autorités communales, M. Jaccard-Lenoir a remercié M. Pahud pour ses quarante-huit ans d'excellents services à Sainte-Croix, et lui a remis un magnifique service en argent. M. Meyer a apporté au doyen des régents vaudois les félicitations et les vœux du Département de l'Instruction publique. M. Georges Mermod a parlé comme délégué de la Munipalité et au nom de ses anciens élèves. En termes émus, il a rappelé que M. Pahud arrivait à Sainte-Croix au moment où le municipal d'aujourd'hui quittait l'école enfantine pour monter à l'école du régent. Enfin M. Paul Gueissaz prit la parole au nom de la Société pédagogique vaudoise et plus spécialement de la section de Sainte-Croix.

A toutes les marques de reconnaissance et d'estime qui venaient de lui être témoignées (les écoliers lui avaient aussi offert un cadeau), M. Pahud a répondu en des termes où l'on sentait la profonde émotion de celui dont la belle carrière était finie.

La classe chante encore *Invocation patriotique* et la cérémonie est terminée. Un autre sera le doyen des régents vaudois.

Et maintenant, M. Pahud, qu'il vous soit donné de jouir, pendant de nombreuses années, d'une heureuse retraite. Pendant longtemps vous avez jeté la semence dans les sillons. Que la satisfaction du devoir accompli vous fasse paraître plus doux le repos auquel vous avez droit. E. J.

*** **Retraite**. — Madame *Augustine Conod-Baud* a pris sa retraite le 1er novembre, après 31 ans d'enseignement. Brevetée en 1884, elle fit un remplacement d'une année à Prangins, puis fut nommée à *La Russille* (commune des Clées) où elle a tenu pendant 30 années consécutives l'unique classe du hameau. C'est donc toute une génération qui a passé sous sa direction. Quel travail pour une institutrice de diriger pendant si longtemps une classe mixte, ayant tous les enfants d'un village, âgés de 6 à 16 ans ! Qu'il doit être agréable après cela de poser le harnais pour vivre tranquille au milieu des siens !

Mme Conod a toujours dirigé sa classe avec une grande énergie, et quelle fermeté n'a-t-elle pas dû déployer pour instruire ces grands garçons qui auraient aimé s'émanciper et qui désiraient secouer le joug de l'école ! L'institutrice qui se retire a dû ainsi accomplir une tâche des plus ardues, presque au-dessus des forces d'une personne de son sexe. Elle s'est toujours acquittée de son devoir

avec un zèle et une conscience admirables. Son travail n'a pas été vain, mais il porte aujourd'hui des fruits, et c'est avec satisfaction et avec joie qu'elle peut regarder le chemin parcouru. Le hameau et la commune tout entière lui doivent une profonde reconnaissance, car elle a été une institutrice de devoir, une véritable éducatrice.

Membre dévouée de la S. P. V., elle a toujours aimé se rencontrer avec les collègues dans nos assemblées de district qu'elle manquait très rarement. Elle a été très attachée à notre association qui lui conserve une sincère affection.

Puisse-t-elle maintenant jouir pendant longtemps de cette retraite à laquelle chacun aspire ! L. G.

NEUCHATEL. **Jubilé.** Le 1er novembre, la Commission scolaire de **Rochefort**, l'Inspecteur des écoles M. Latour, fêtaient le 25me anniversaire de l'entrée en fonctions de Mlle *Ida Schneider*, comme institutrice de l'école enfantine.

Le président de la Commission scolaire M. Béguin, en remettant un souvenir d'argenterie à la jubilaire, rappelle que Mlle Schneider joint à ses talents pédagogiques la bonté et la tendresse d'une mère, à l'égard de ses petits élèves.

M. Latour, au nom du Département de l'Instruction publique, rend hommage à la fidélité et au zèle de Mlle S. et lui fait don d'un très beau volume avec dédicace.

Enfin le pasteur de la localité M. Bourquin, au nom des pères et des mères de famille, souhaite que cette institutrice, vaillante et courageuse, puisse inculquer encore à de nombreuses volées de tout petits, les éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul ainsi que l'amour du vrai, du juste et du beau !

⁂ **Boudry.** Quelques jours auparavant les autorités scolaires de Boudry fêtaient aussi les 25 ans de services de l'une de leurs institutrices Mlle *Hélène Breguet*. Dans une très cordiale cérémonie divers souvenirs furent remis à Mlle B. ; ils étaient l'hommage de sincère reconnaissance de tous ceux qui ont été appelés à juger ou qui ont bénéficié des leçons, du dévouement, de l'affection de cette excellente institutrice.

Ces témoignages de reconnaissance sont réconfortants et tout à l'honneur non seulement de ceux qui en sont les objets, mais aussi de ceux qui en sont les auteurs.

Chaleureuses félicitations aussi à nos deux collègues et nos vœux les meilleurs !

⁂ **Les Verrières.** — *Un départ.* — Un correspondant des Verrières, adresse à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, les lignes suivantes :

« *Une triste nouvelle.* — M. *Léon Vaglio*, l'instituteur que nous avions à la tête de notre première primaire, va nous quitter. Italien d'origine, il est appelé par son pays et va se rendre à l'appel à fin novembre. C'est quand la tourmente frappe un de nos amis, un homme apprécié, un éducateur hors pair et adoré de ses élèves, que l'on réalise la tristesse de l'heure actuelle. Les vœux bien sincères de ses amis, de la population l'accompagnent avec l'espoir que l'adieu ne sera pas définitif et qu'un jour nous reverrons celui que ses collègues et ses élèves quittent avec tant de regrets.

» Si quelque chose devait adoucir un peu notre peine, c'est de savoir que M. Vaglio donnera encore un concert, aux Verrières, avant son départ. Nous sommes convaincus que la population viendra nombreuse montrer à M. Vaglio qu'elle sait apprécier son réel talent de musicien et qu'elle sympathise avec lui de tout cœur. »

Ce qui adoucira certes pour M. Vaglio, la tristesse de la séparation et l'inquiétude de l'inconnu qui l'attend, c'est de se sentir accompagné de l'affection de toute une population et le fait qu'il laissera derrière lui tant de regrets.

Bon courage et bonne chance ! cher collègue, nos meilleurs vœux vous accompagnent et, du fond du cœur, nous vous disons : Au revoir ! H.-L. G.

BIBLIOGRAPHIE

L'histoire militaire de la Suisse que le Chef de l'Etat-major général a fait rédiger, avec le consentement du Général, dans le but d'éveiller et d'affermir l'esprit national vient de paraître (1er cahier).

Comme on peut s'en rendre compte par le sommaire du fascicule, plusieurs des historiens les plus distingués de notre pays ont consacré généreusement leur temps et leurs forces à cette entreprise patriotique, et créé ainsi une œuvre durable, à la fois claire, accessible à tous et d'une valeur scientifique incontestable.

L'histoire militaire de la Suisse sera publiée simultanément en allemand, en français et en italien. L'ouvrage complet aura paru dans six mois en trois volumes comprenant au total douze cahiers. L'intendance des imprimés du Commissariat central des guerres à Berne sera chargée de la vente pour l'armée.

Un prix exceptionnel (7 fr. 20 pour l'ouvrage complet) est fixé pour les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée suisse, sans distinction d'unités (y compris ceux qui actuellement ne se trouvent pas sous les drapeaux). Les militaires remettront leurs commandes, par l'intermédiaire de leur chef d'unité, à l'Intendance des imprimés du Commissariat central des guerres. La librairie Ernest Kuhn à Bienne et à Berne s'est chargée de la vente en commission des éditions allemande et française, tandis que l'édition italienne sera mise en vente dans les mêmes conditions par la librairie A. Arnold à Lugano. Les personnes non militaires qui désireront se procurer cet ouvrage pourront s'adresser à toutes les librairies ainsi qu'aux deux libraires mentionnés ci-dessus ; le prix de vente publique a été fixé à 12 fr. pour l'ouvrage complet et à 1 fr. 20 pour chaque cahier.

Le premier cahier est consacré aux souvenirs des premières luttes de nos ancêtres pour l'indépendance de notre pays et plus particulièrement à la bataille de Morgarten.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite.)

I. Entrée en matière. **Le chauffage de la maison.**

II. Lecture. Vocabulaire. Analyse. Compte rendu.

1. L'hiver, quand il neige, quand le vent souffle fort et froid, on fait du feu dans les maisons. Chez les parents de Pierre, un poêle placé dans le vestibule chauffe toutes les pièces du logis. Les Fromentin, qui sont des campagnards, passent les soirées d'hiver à la cuisine, près du fourneau potager. La maison de M. Bernard, le grand industriel, sera pourvue d'un chauffage central. Un énorme calorifère à eau chaude, placé dans la cave, enverra sa chaleur dans les ateliers, les salles de vente et les appartements au moyen de tuyaux et de radiateurs.

2. Autrefois les cheminées étaient d'un usage général. On y brûlait de grosses bûches, des souches, des sarments. Elles ne sont plus guère utilisées de nos jours. Elles consomment beaucoup de bois et donnent peu de chaleur.

3. La fumée produit dans les cheminées et les tuyaux de poêle une matière noire et épaisse, appelée suie. De temps en temps, il faut racler cette suie. C'est le travail du ramoneur.

Les mots difficiles: 1. L'hiver, le vent, le feu, les feux, le poêle, le vestibule, les pièces, des campagnards, le chauffage central, le calorifère, le tuyau, les tuyaux, le radiateur, le logis ; — au moyen. 2. La bûche, la souche, le sarment, — consommer ; plus guère (la guerre). 3. La suie, le ramoneur, la matière ; — épais (épaisse).

III. Elocution: Quels sont les mois les plus froids de l'année ? Comment appelle-t-on la saison froide ? Comment les parents de Pierre chauffent-ils leur appartement ? Où se tiennent les Fromentin, en hiver, pour avoir chaud ? Qu'est-ce que le chauffage central ? Toutes les maisons sont-elles pourvues d'un chauffage central ? Qu'est-ce qu'un calorifère ? Comment la chaleur produite par le calorifère se distribue-t-elle dans toutes les pièces de la maison ? Quels sont les matières avec lesquelles on se chauffe. Que brûle-t-on généralement à la campagne ? De quels combustibles se sert-on en ville ? De quoi se sert-on pour allumer le feu ? (allumette).

2. Qu'est-ce qu'une cheminée (orifice béant à la base d'un mur, avec tuyau, pour l'évacuation des produits de la combustion). Pourquoi la cheminée n'est-elle plus guère utilisée de nos jours ?

3. Qu'est-ce que la fumée produit dans les tuyaux et les cheminées ? Pourquoi faut-il racler la suie et la faire tomber ? Qui fait cette besogne ? Qu'est-ce qu'un poêle ? Quels sont les avantages des poêles de faïence ?

IV. Idée morale. Enfants, ne jouez jamais avec le feu.

V. Exercices de dictée et de rédaction.

Nos combustibles. Les bois durs brûlent lentement. Les bois blancs et tendres s'allument facilement, dégagent une chaleur douce et donnent une flamme vive et gaie qui réjouit le regard. La houille coûte moins cher que le bois ; elle donne une chaleur plus forte mais sa fumée noirâtre salit les cuisines. La

tourbe répand une odeur désagréable. Le coke est un excellent combustible qui brûle presque sans flamme et produit une forte chaleur.

La houille. La houille est un charbon qu'on trouve dans le sol. Elle provient des arbres et des plantes qui existaient, sur la terre, il y a des milliers d'années. La houille est légère, opaque, noire, brillante et plus ou moins friable. C'est un combustible des plus précieux. Elle chauffe nos maisons. Elle fournit le gaz qui nous éclaire. On en tire du coke, des parfums, des médicaments et des couleurs. On l'emploie dans les hôtels et dans beaucoup de ménages pour la cuisson des aliments. Nos fonderies, nos forges, nos bateaux à vapeur, nos chemins de fer en consomment de grandes quantités.

Vocabulaire : millier, combustible, le gaz, du coke, un parfum, un médicament, l'hôtel (l'autel), les aliments, le bateau à vapeur; — exister, consommer.

La tourbe. La tourbe est un combustible brunâtre et spongieux. On l'exploite dans les terrains marécageux. Elle provient de l'accumulation lente et de la pourriture des plantes aquatiques. Quand la tourbe est bien sèche, elle brûle facilement. Elle donne peu de flamme, beaucoup de cendre et de fumée. Elle répand une odeur âcre et désagréable. Ce n'est pas un combustible de grande valeur.

Vocabulaire : spongieux, aquatique, sec (sèche), âcre, marécageux ; — l'accumulation, la pourriture, la flamme, l'odeur.

Le poêle. Le poêle est un appareil de chauffage. Il est fait de fonte ou de faïence. Un tuyau conduit la fumée dans la cheminée. On chauffe le poêle avec du bois, de la tourbe, du coke, de la houille. Le poêle en terre cuite vernissée se chauffe et se refroidit lentement. Il donne une chaleur douce et uniforme. Le poêle de fonte se chauffe et se refroidit très vite.

Les allumettes. Pour allumer le feu, on se sert d'une allumette. C'est un brin de bois bien sec, long de cinq ou six centimètres et dont on a plongé l'un des bouts dans du soufre fondu puis dans une pâte spéciale. L'allumette s'enflamme en la frottant sur un corps dur. On achète les allumettes chez l'épicier. Un enfant sage ne doit pas jouer avec les allumettes.

VI. Récitation : **Le ramoneur** (par O. Aubert).

1. Fermons notre fenêtre!
Dans un instant peut-être
Il va neiger, neiger.
Le temps est à la brume,
Le feu qui se consume
Murmure un chant léger.

2. Le ramoneur qui passe
Se moque de la glace,
Le froid fait son bonheur.
Sans demander l'aumône,
Il ramone, il ramone.
Le petit ramoneur.

3. En semaine, en dimanche,
Lorsque la terre est blanche,
Le ramoneur est noir ;
Jamais il ne s'essuie :
Il est couvert de suie
Du matin jusqu'au soir.

4. Près du feu de famille,
Qui flambe et qui pétille,
Oh! pensons quelquefois
A celui qui, pour vivre,
Par la neige et le givre,
Grimpe sur tous les toits.

A. Regamey.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Le chauffage.

Matériel : Les divers combustibles ; des allumettes ; des gravures représentant les moyens de chauffage.

Vocabulaire : Les *noms* : le combustible, le bois, la bûche, le morceau, la brindille, le fagot, le copeau, la houille, l'anthracite, la briquette, le coke, la tourbe, le charbon ; — l'allumette, la chaleur, le feu, la flamme, la fumée, les gaz, la suie, la braise, le brasier, le tison, l'étincelle, la cendre ; — le foyer, la cheminée, l'âtre, le poêle, le fourneau, le calorifère, le radiateur ; — la crémaillère, le conduit, le tuyau, le manteau, le réchaud, le four, l'étuve, la clé, les chenets, la grille ; — la pelle, les pincettes, le soufflet, la caisse à bois, le seau à charbon, le cendrier ; — la forêt, la mine, le bûcheron, le charbonnier, le mineur, le fumiste, le ramoneur. — *Les qualificatifs* : chaud, ardent, vif, brillant, flamboyant, clair, incandescent, enflammé, éteint. — *Les verbes* : chauffer, se chauffer, se réchauffer, préparer, frotter, allumer, souffler, brûler, ronfler ; pétiller, crépiter, tirer, fumer, régler, éteindre, ramoner.

Familles de mots : chaleur, chaud, chaudement, chaudière, chaudron, chaudronnier, chaudronnerie, chauffer, chauffeur, chaufferie, chauffage, chaufferette, échauffer, échauffement, échauder, échaudé, réchaud, réchauffer, réchauffement, surchauffer, chaleureux, chaleureusement, nonchalant, nonchalance, nonchalamment, calorie, calorifère, calorimètre ; — *flamme*, flamber, flambeau, flambée, flamboiement, flamboyer, flamboyant, flammèche, enflammer, renflammer, inflammable, inflammation, flamant (oiseau).

Elocution : 1. Pourquoi fait-on du feu ? (Pour se chauffer, pour cuire les aliments). — Quand chauffe-t-on les appartements ? — Quels combustibles brûlez-vous pour la cuisine ? pour chauffer votre appartement ? — Que brûle-t-on dans le poêle de l'école ? — Nommez divers bois de chauffage ? des combustibles minéraux ? — Qui fabrique le charbon de bois ? les fagots ? — Qu'est-ce qu'un tison ardent ? un brasier ? — Où va la fumée ? Pourquoi ? — Quand dit-on qu'une cheminée tire bien ? — Où se dépose la suie ? Qui l'enlève ? — Dites comment on prépare le feu ? comment on l'allume ? — A quoi sert le soufflet ? le cendrier ? le four ? l'étuve ? la crémaillère ? la clé ?

2. Comment est le bois ? (vert, sec, coupé, enflammé, combustible, consumé.) — Que fait le poêle ? (il s'allume, il tire, il ronfle, il chauffe, il fume, il s'éteint.) — On allume, on tisonne, on souffle, on entretient, on règle, on modère, on éteint le feu.

3. Examinez le feu dans la cheminée et dites ce que vous voyez ? (l'âtre flamboyant ; la flamme claire, pourpre, vive, les tisons rouges, incandescents ; les bûches enflammées ; la braise rose ; le charbon noir ; la cendre grise, fine ; la fumée légère, grise, noire.)

Récitation : **Le charbonnier.**

Rien n'est plus fier qu'un charbonnier
Qui se chauffe à sa braise,
Il est le maître en son chantier,

Où flambe sa fournaise.
Dans son palais d'or,
Avec son trésor,
Un roi n'est pas plus à l'aise. — A. Theuriet.

Le feu.

Le feu! Qu'il naisse et cherche en crépitant sa voie,
Qu'il grandisse et s'élance enfin,
Enveloppant de ses langues roses sa proie :
Genêt, broussaille, chêne ou pin ;
Qu'il gronde, en dévorant le cœur après l'écorce,
Et qu'il flotte comme un drapeau,
Triomphant, orgueilleux, enivré de sa force,
Qu'il est vivant et qu'il est beau !

Et lorsqu'il tombe ensuite et lentement s'apaise,
Et qu'il laisse à peine courir
Quelques légers frissons violets sur sa braise,
— Sourires de qui va mourir —
Comme il nous charme encore et comme il hypnotise
Nos yeux et notre âme à la fois,
Et nous replonge au rêve où nous plongeait la brise
Qui le berçait jadis lui-même, arbre des bois.

F. Fabié.

Vocabulaire : *en crépitant*, en éclatant avec de petits bruits; *proie*, ici employé au figuré; *dévorer*, consumer, détruire; *le cœur*, la partie dure du bois; *frissons*, mouvements superficiels et rapides ; *il hypnotise*, il retient toute notre attention.

Dictées : **Au coin du feu.**

Le vent souffle très fort; il fait froid. La grand'mère ferme la porte et vient s'asseoir au coin du feu. Elle prend le petit Robert sur ses genoux, lui fait tendre ses jolies mains vers la flamme qui monte dans la cheminée, puis elle dit : « Sois sage, et je te raconterai une histoire. »

Au coin du feu.

Le bois enflammé pétille dans le calorifère; on entend les flammes monter dans le tuyau de fer. Une chaleur agréable se répand dans la chambre. Comme on est bien, en famille, autour de la grande table, surtout quand la pluie fouette les vitres et que le vent froid siffle dans la cheminée.

Au coin du feu.

On n'entendait plus que les mille petites voix qui bruissaient dans le bois embrasé ; le chant plaintif de la bûche qui s'échauffait et se dilatait; le craquement de l'écorce qui se crispait et éclatait et les légères explosions qui s'échappaient de l'aubier en faisant jaillir une flamme bleuâtre.

De temps en temps le hurlement d'un chien venait se mêler au sifflement de

la bise qui se glissait dans les fentes de la porte et au bruit de la pluie qui fouettait les vitres. — G. Sand.

Devoir. Ecrire la dictée au présent : On n'entend plus, etc.

Le feu et l'oxygène.

Ne vous êtes-vous jamais demandé, mes chers enfants, l'hiver, en chauffant vos pieds à la cheminée, ce que c'est que le feu, ce grand bienfaiteur des hommes; le feu, sans lequel une partie de la terre serait presque inhabitable pour nous un bon tiers de l'année; le feu, sans lequel nous ne pourrions pas faire un morceau de pain; le feu qui nous éclaire la nuit; le feu qui dompte les métaux et sans lequel nous n'aurions ni le fer, ni le cuivre, ni l'argent, ni rien de tout ce qui se fabrique avec eux; le feu, sans lequel, en un mot, l'industrie humaine ne serait pas beaucoup au-dessus de celle du singe et du castor? Le feu n'est qu'une décomposition du bois ou du charbon, par ce grand roi du monde, l'oxygène. C'est ce qu'on nomme la combustion. — Jean Macé.

Explications : *Dompter*, réduire à l'obéissance, vaincre une résistance, la dureté des métaux ; *inhabitable*, préfixe *in*, négatif, radical *habiter*, suffixe *able* marquant la possibilité ; *l'oxygène est le grand roi du monde*, joue dans le monde le plus grand rôle, puisque, sans lui, la vie n'existerait pas.

Le bon feu.

Le bois, dans ses enroulements d'écorces, ses enveloppes superposées, se consume en gardant sa forme, meurt par fragments où l'on reconnaît l'arbre, et la marque des branches, et la cognée des bûcherons. Puis c'est un éparpillement de tisons embrasés, le plus beau moment du feu ; tout éclaire et brûle ; des horizons différents, selon les yeux qui les désirent, s'élèvent et croulent perpétuellement : ce sont des carrières de métaux dorés, profondes et lumineuses, des grottes sombres où tremble une étincelle, et des amas de cendres chaudes, légères et blanches comme autour d'un volcan éteint. Il y a là des pays rêvés tout éclatants de soleil, les lustres allumés d'un bal, des colliers de diamants ruisselants et dénoués, le dragon des contes de fées dont la bouche lançait des flammes. Il y a là tout ce qu'on peut y voir, et dans l'atmosphère paresseuse et tiède, l'esprit se plaît aux fantaisies. — Mme Alph. Daudet.

Les dangers de l'oxyde de carbone.

On signale à chaque instant les cas d'asphyxie causés par l'oxyde de carbone et l'on ne fera jamais trop la guerre aux cheminées mal construites et aux poêles homicides.

Mais, à côté de ces accidents brusques, il en est d'autres plus perfides contre lesquels on se défend d'autant moins qu'on est moins averti. Pour avoir habité longtemps un grand local chauffé par des calorifères à air chaud, trente-cinq personnes ont été plus ou moins gravement intoxiquées. L'air du local contenait des doses d'oxyde de carbone variant de un millième à un dix-millième et les trente-cinq personnes en question ont éprouvé, après un séjour plus ou moins long dans ce milieu délétère, tous les symptômes de l'empoisonnement, maux de

tête, névralgies, vertiges, troubles digestifs et troubles généraux, dyspepsie, pâleur et amaigrissement. Le sang d'un des malades, plus gravement atteint, contenait nettement de l'oxyde de carbone. Chez tous les malades, les troubles se sont manifestés après un séjour dans le local incriminé pendant la période de chauffage.

C'est dans les villes surtout, où l'usage des calorifères et des poêles mobiles est si répandu, qu'il faut se mettre en garde contre ces accidents, et le seul remède préventif est des plus simples : ouvrir souvent les fenêtres et changer l'air des appartements.

RÉDACTIONS : **Une allumette.**

SOMMAIRE : Décrivez une allumette. — Dimension, forme. — Matières qui la composent : bois, chlorate de potasse. — Le frottoir. — La boîte. — Utilité de l'allumette.

SUJET TRAITÉ : Une allumette est une très petite bûchette en bois blanc, légère, de cinq centimètres de longueur. Une des extrémités est recouverte de chlorate de potasse. Quand on frotte cette extrémité sur un frottoir spécial, elle s'enflamme, et le bois, bien sec, prend feu à son tour. L'allumette est placée dans une boîte sur laquelle on a placé un ou deux frottoirs. L'allumette est très utile puisqu'elle nous permet de nous procurer à volonté du feu et de la lumière.

Comment on prépare le feu.

SOMMAIRE : Chaque jour vous voyez votre maman préparer le feu ; dites tout ce que vous avez observé.

Le poêle ne fonctionne pas bien.

SOMMAIRE : Le poêle de la classe ne marche pas bien. Dites pourquoi ? (Bois de mauvaise qualité, feu mal préparé, clé tournée, tuyau mal ramoné, mauvais tirage, etc.)

Le coupeur de bois.

SOMMAIRE : Décrivez le coupeur de bois à l'ouvrage. — Comment il est vêtu. — Le tas de bois à couper. — Une grosse bûche à fendre. — Le maillet, le coin enfoncé. — La bûche fendue, puis sciée en quatre bouts. — Le bois transporté au galetas.

L'histoire d'un morceau de houille.

SOMMAIRE : Le morceau de houille noire que l'on jette sous la chaudière de la chambre à lessive a une longue histoire. — Plantes arborescentes de terrains primaires. — Bouleversement de l'écorce terrestre : flore ensevelie sous le sol, lente décomposition et carbonisation. — La houillère, la galerie, le mineur, le wagonnet, la benne, le puits. — Le transport par terre et par eau. — La vente par le marchand de combustibles.

Les combustibles.

SOMMAIRE : Qu'appelle-t-on combustibles ? — Quels sont les combustibles dont l'usage est le plus répandu dans votre région ? — Quelle est leur provenance ? —

Dites quelques mots des inconvénients et des avantages de leur emploi au point de vue de l'hygiène, de la propreté et de l'économie.

Sujet traité : On appelle combustibles tout ce qui peut brûler au feu, tout ce qui alimente ordinairement nos cheminées et nos poêles. Dans notre pays on n'a brûlé pendant longtemps que du bois ; mais, maintenant, beaucoup de personnes emploient pour se chauffer en hiver, de la houille ou charbon de terre. On trouve ce combustible, en gisements souterrains considérables. C'est, paraît-il, le résidu d'immenses forêts enfouies, il y a un nombre prodigieux de siècles.

L'emploi du bois et de la houille comme combustibles présente des avantages et des inconvénients. Le bois, surtout quand on le brûle dans une cheminée, donne une flamme claire qui égaye, et une chaleur légère et saine, tandis que l'usage du charbon de terre peut occasionner des maux de tête, de la gêne dans la respiration, car il dessèche l'air et dégage des gaz dangereux. Au point de vue de la propreté les ménagères préfèrent le bois à la houille. Si, malgré les inconvénients, elles emploient néanmoins le charbon de terre, c'est simplement par mesure d'économie. En effet, la houille coûte moins cher que le bois et donne beaucoup plus de chaleur.

Le premier feu.

Sujet traité : Mais voici qu'on allume le premier feu. Entre les hauts chenets les sarments pétillent sous les grandes bûches, dont l'écorce est atteinte; après un petit sifflement où le bois mort met sa dernière plainte et ce qui lui reste de sève, la flamme s'élance droite et vivante, monte jusqu'au faîte de la cheminée ; puis, d'un bond, elle fait le tour de la pièce pour reconnaître ses amis de l'an passé; elle se reflète dans les meubles, empourpre les rideaux cramoisis et se rapetisse aux saillies des vieux cuivres. Elle furette partout; les figures de la tapisserie s'animent et lui sourient; les fleurs du tapis, qu'elle éclaire et tiédit, semblent penchées vers elle sur leurs courtes tiges immobiles.

Bientôt tous ceux que la maison rassemble, grands et petits, sont réunis au foyer. Les enfants battent des mains avec une grande envie de danser, comme de petits sauvages, devant la gloire du soleil. Des fenêtres d'où elles guettaient les absents cet été, les chaises se rapprochent au cercle de la cheminée; près du fauteuil des vieux parents, on s'assied et l'on cause ; il semble qu'aujourd'hui commence une année nouvelle. Peu à peu les mots s'espacent, tous les regards sont fixés au feu; les gens graves en oublient leurs livres établis sur la table et baby les moutons qu'il faisait paître sur le velours du divan.

Bientôt tous les souvenirs défilent au-dessus des flammes. La soirée sera longtemps prolongée. Le vent n'est plus triste, puiqu'il avive la flamme ; la campagne doit sourire sous les vitres éclairées, et l'hiver, qui guette son jour d'arrivée, regarde comme des signaux les feux d'herbes rouges encore dans leurs cendres au milieu de la plaine, et la fumée légère, dorée, heureuse, qui monte du grand toit de tuile ou d'ardoise. — D'après Mme Alphonse Daudet.

Arithmétique : Mesures pour les bois de chauffage.

Quelle est l'unité de volume qui sert à évaluer les bois de chauffage ? (le stère). — Que vaut un stère ? — Quel est le multiple du stère ? (le décastère

= 10 stères). — Que vaut un moule? (4 s.), un demi-moule ? (2 s.). — Quelle longueur donne-t-on aux bûches des bois de chauffage? (1 m.). — Quelles sont les dimensions d'un moule de bois? (2 m. de long, 2 m. de haut, bûches de 1 m.). — Combien faut-il faire de tailles pour diviser des bûches de bois à brûler en 4 bouts? (3). — A combien de m³ équivalent 2 décastères de bois? (20), un demi-décastère ? (5), un double stère? (2).

Nota : A Paris, le moule s'appelle *la corde*, et le demi-moule *la voie*.

Comptabilité : **Dépenses pour le chauffage.**

Pour faire la cuisine et chauffer son appartement, un ménage emploie annuellement : 1 moule de bois de hêtre à fr. 18,50 le stère; 3 stères bois de sapin à fr. 60 le moule; 175 fagots à fr. 16 le cent; 550 kg. d'anthracite à fr 8 le q.; 400 kg. de coke à fr. 5,40 le q. ; 5 sacs de copeaux à fr. 0,25 le sac, et 8 paquets d'allumettes à fr. 0,20 le paquet. Quelle est la dépense totale?

Solution : fr. 74 + fr. 45 + fr. 28 + fr. 44 + fr. 21,60 + fr. 1,25 + fr. 1,60 = fr. 215,45.

Prix de revient de 100 fagots.

Le bûcheron Dubois a fait, à fr. 0,25 le m², l'achat d'une coupe de taillis de 12 a. 5 ca. d'où il a sorti 17 stères de bois valant fr. 42 le moule et 1350 fagots. A combien reviennent 100 de ces fagots s'il a fallu pour les faire 15 journées à fr. 4,80 l'une et si les frais divers se sont élevés à fr. 21,25 ?

Prix de revient de 100 fagots. —	Recettes.		Dépenses.	
	F.	C.	F.	C.
Achat de la coupe de bois 1205 m² à fr. 0,25,			301	25
Façon, 15 journées à fr. 4,80,			72	—
Frais divers,			21	25
Valeur de 17 s. à fr. 42 le moule,	178	50		
Balance : Valeur de 1350 fagots,	216	—		
Sommes égales, fr.	394	50	394	50

100 fagots reviennent à fr. 216 : 13,5 = fr. 16.

BIBLIOGRAPHIE

Demain. (Dangers et devoirs) par L. Cellérier, chez Georg et Cie, éditeurs, Genève.

Dans un exposé de 84 pages, clair et bien coordonné, l'auteur examine avec beaucoup d'à-propos et de pénétration les conditions de vie nouvelle qui nous seront faites au lendemain de la guerre. Son mot d'ordre est que nous nous tenions prêts partout dans notre pays dès maintenant pour y faire face. Il préconise avec raison une action éducative plus décidée quant à la formation du caractère chez les élèves, et j'ai noté avec plaisir qu'il insistait sur le retour à plus de simplicité dans la vie courante. Recommandé aux patriotes et amateurs d'économie sociale. S.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix**

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.
Excédent total disponible fr. 17 953 000.
Fonds total fr. 151 305 000. **Assurances en cours** fr. 295 408 000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand Chêne 11 ou à **A. Golaz,** Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne.**

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège mixte d'Orbe. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un **maître secondaire** chargé de l'enseignement du français, de l'arithmétique, du dessin, du chant et éventuellement de la gymnastique.

Obligations légales.

Traitement : 3000 fr. par an pour toutes choses.

Entrée en fonctions d'entente avec les autorités communales

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitae**, au Département de l'instruction publique, 2e service, jusqu'au 27 novembre 1915, à 6 heures du soir.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

10 0/0 Escompte au comptant à MM. les Institrs de la S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS & UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants

MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Commission intereccléslastique romande de chant religieux.

Vient de paraître pour **Noël** 1915 :

Un fascicule de chœurs mixtes, de 6 pages, pour 10 centimes. — Un fascicule de chœurs d'hommes, de 4 pages, pour 10 centimes. — Un fascicule de chœurs de dames ou d'enfants, de 4 pages, pour 5 centimes.

S'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny, sur Morges, qui enverra spécimens et choix de chœurs de fête, sur demande.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire

SOCIETE PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand,** Louisa, inst. Genève.
Métral. Marie, Genève.
MM. **Claparède,** Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM **Gylam,** inspecteur. Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst.. Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur. Reconvilier.

Neuchâtel

MM. **Decreuze,** J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.

Neuchâtel.

MM. **Rusillon.** L., inst., Couvet.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds
Vacat. Seront désignés en automme 1915.
Vacat. id.

Vaud

MM. **Visinand,** E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand,** inst., Lausanne.
MM. **Briod.,** maître d'a lemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst, Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente,** Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt,** W., inst., secrétaire, Neuchâtel
Guex, François, professeur, rédacteur en chef. Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers de la Suisse Romande.

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaîté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », *ce Chansonuier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

Lausanne, Imprimeries Réunies. (S. A.). J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 48 LAUSANNE — 27 novembre 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LEÇONS DE GYMNASTIQUE UTILITAIRE

SAUVETAGE-DÉFENSE-LOCOMOTION

A l'usage des

Instituteurs, Moniteurs, Instructeurs militaires, etc.

PAR

Pierre de COUBERTIN

Brochure grand in-8. Prix : ***50 ct.***

La course. — Le saut. — L'escalade. — Le lancer. — Porter. — Ramper. — Dans l'eau. — A l'arme blanche. — A poings nus. — Le tir. — La marche. — L'équitation populaire. — La gymnastique équestre. — A cheval. — L'aviron. — Vélo, auto, ski, etc... — Travaux manuels. — L'air et l'eau. — Dans votre chambre. — Pourquoi donc, cette manie de nudité?... — La supériorité du football. — Comment se servir du record? — N'oubliez pas!

L'auteur de cette vivante brochure est le vaillant promoteur de la renaissance sportive en France, l'auteur des célèbres *Essais de Psychologie sportive*. Par une sorte d'instinct du danger qui s'approchait, il a voulu donner à tous les jeunes Français une éducation physique qui fasse d'eux de vaillants défenseurs du sol national. Les événements prouvent qu'il avait raison et qu'il a réussi! M. de Coubertin est donc un maître qui mérite d'être écouté et suivi. Il a pratiqué lui-même tous les sports et il a apporté à l'observation de leur mécanisme et de leurs caractéristiques, à leur analyse psychologique, une sagacité et un talent très originaux. On goûte à lire ces simples pages d'une forme littéraire très achevée, les plus vifs plaisirs de l'intelligence. Tous les amis des sports se doivent de les méditer.